LOCATION DE LA PECHERIE "MARGARETH"	2024

Le paiement est effectué à la signature du contrat

Pour les habitants de la commune

(sur présentation d'un justificatif de domicile)

> En saison (du 15/06 au 15/09 inclus) :

- location tous les jours de 10h15 à 10h le lendemain	60,00 €
- location du week-end: du samedi 10h15 au lundi matin 10h	105,00 €

> Hors saison (du 01/04 au 14/06 et du 16/09 au 31/10 inclus) :

(L'activité pêche est interrompue du 1er novembre au 31 mars)

- location du lundi au vendredi: de 10h15 à 10h le lendemain	45,00 €
- location du week-end: du samedi 10h15 au lundi matin 10h	85,00 €

Pour les hors commune

> En saison (du 15/06 au 15/09 inclus) :

- location tous les jours de 10h15 à 10h le lendemain	85,00 €
- location du week-end: du samedi 10h15 au lundi matin 10h	125,00 €

> Hors saison (du 01/04 au 14/06 et du 16/09 au 31/10 inclus) :

(L'activité pêche est interrompue du 1er novembre au 31 mars)

- location du lundi au vendredi: de 10h15 à 10h le lendemain	65,00 €
- location du week-end: du samedi 10h15 au lundi matin 10h	105,00 €

> Caution pour pêcherie	300,00 €

Lors de la location de la pêcherie, un contrat de location sera signé avec le locataire afin de fixer les modalités de restitution de la caution